LE GRENOUILLET | Il répondra aux normes face aux risques inondations et sera plus facile d'utilisation

Le centre de transfert des déchets modernisé

Le chantier de réaménagement du centre de transfert de déchets installé au Grenouillet, à Cavaillon, a débuté la semaine dernière.

Le projet a été présenté mercredi soir, en mairie de Cheval-Blanc, par les responsables du SIECEUTOM (Syndicat intercommunautaire pour l'étude, la construction et l'exploitation d'une unité de traitement des ordures ménagères) et les représentants des entreprises qui interviennent sur les travaux.

Le centre actuel qui date des années 70, ne traite plus les déchets depuis une dizaine d'années, mais ne sert que de transfert, jusqu'à la seule unité de traitement du Vaucluse, située à Vedène.

De droite à gauche, Eric Malzieu, directeur du SIEUCETOM, Thierry Haroutounian, architecte et responsable de la maîtrise d'œuvre côté bâtiment, Christian Mounier, président du SIEUCETOM, Christian Léonard, élu à l'agglomération et membre du syndicat, Thierry Gaxieu, responsable de Gaxieu ingénierie, entreprise responsable de la maîtrise d'ouvrage sur le chantier, hors bâtiment.

Les ordures ne seront plus stockées sur place

Le centre cavaillonnais réalisait auparavant le compostage des ordures ménagères, mais avec les nouvelles normes agricoles, le compost ne pouvait plus être utilisé en agriculture. « Le bâtiment n'est plus aux normes et n'est pas confortable pour les agents qui y travaillent quotidiennement. De plus, la zone du Grenouillet est en plein développement, il nous fallait suivre l'impulsion lancée par la mairie et l'agglomération », indique Christian Mounier, président du syndicat.

Jusqu'à présent, les petits camions en charge des collectes de déchets venaient se vider dans une fosse. Un système de grappin permettait de transférer les détritus dans des camions de 25 tonnes qui acheminaient ensuite les ordures jusqu'au site de Vedène.

À l'avenir, le système sera totalement modifié, avec une rampe d'accès installée autour des bâtiments. Les camions se mettront en marche arrière et déverseront les déchets directement dans les bennes des camions via un gros entonnoir. Ce fonctionnement facilitera le transfert des ordures : une fois le camion plein, il se rendra directement à Vedène, et les déchets ne resteront plus, à l'air libre, pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que la fosse soit vidée. Quatre camions peuvent être installés en même temps avec une rotation permanente des véhicules.

Le site fonctionne pendant les travaux

« On résout ainsi la problématique du risque inondation puisque les petits camions seront surélevés », indique Thierry Gaxieu, maître d'oeuvre. Plus de nuisance olfactive non plus, les déchets ne seront plus stockés sur site.

Le bâtiment, modernisé, s'intègre dans le paysage du Grenouillet, avec des espaces verts. Il sera installé à une dizaine de mètres du centre actuel, où se trouve en ce moment le bâtiment de compression des déchets recyclables (bennes jaunes). Une déchetterie pour cette collecte sélective sera mise en place le temps des travaux. Elle sera pérenne puisqu'elle servira, ensuite, de déchetterie pour la mairie, et la communauté d'agglomération.

Le site continue de recevoir les déchets durant le chantier. Une fois les nouveaux bâtiments construits, à l'été 2019, les entreprises procéderont à la destruction du site actuel. Le montant des travaux s'élève à 2.5 millions d'euros TTC.

Sophie MOREAU

LE CHIFFRE

120 tonnes de déchets d'ordures ménagères résiduelles. C'est ce que la centrale de transfert de Cavaillon, récupère, en moyenne par jour pour les deux collectivités, Luberon Monts de Vaucluse et Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse. « Cela correspond à un tonnage d'un lundi, après deux jours sans collecte. L'été, forcément, les chiffres augmentent rapidement », indique Eric Malzieu, directeur du syndicat.

L'accès des camions se fera par la rampe, à droite, et ils passeront derrière les bâtiments pour déverser les déchets. Photo TH architecte

L'INFO EN +

LE SYNDICAT

Le syndicat a été créé en 1973. Trois collectivités ont délégué la compétence traitement des déchets au syndicat : Luberon Monts de Vaucluse (LMV), Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse (CCPSMV) et Territoriale Sud Luberon (COTELUB).

Le syndicat est en charge du traitement des déchets de 26 communes soit 80 000 habitants. Il dispose de deux équipements de transfert des ordures ménagères : celle de Cavaillon, actuellement en travaux, utilisée par LMV et CCPSMV, et l'une à la Tour d'Aigues, utilisée par COTELUB.